

2.2. Formation par programme

Programmes	Nbre de cours	Nbre de livraisons	Nombre d'étudiants	Jours-étudiant
Administration consulaire ¹	6	11	143	949
Compétences de base administratives	10	24	153	485
Compétences de base professionnelles	12	31	640	2,888
Gestion financière	15	99	806	859
Langues étrangères ²	87	441	980	9,131
Ressources humaines	17	55	646	825
Programme au Canada (ERP)	7	9	192	1,707
Formation professionnelle individuelle	s.o	s.o	423	1,195
Gestion de l'info et de la technologie	129	704	3,400	1,856
Système de gestion intégré	34	159	419	1,221
Formation interculturelle	2	5	91	213
Promotion du commerce international	13	22	307	510
Sécurité et coopération internationales	16	31	544	1,460
Perfectionnement de la gestion ³	13	24	635	1,887
AGC - Formation au travail	s.o	s.o	19	433
Langues officielles ²	21	192	1,008	13,864
Développement organisationnel ⁴	61	112	2,600	1,598
Diplomatie ouverte	4	6	85	143
Politique commerciale et économique	2	7	118	236
Hors des heures de travail	s.o	s.o	144	1 124
Total de la formation de l'ICSE	449	1,932	13,353	42,584

¹ - La formation consulaire est donnée par la JPPT, mais financée par l'ICSE.

² - Les chiffres se rapportant aux langues officielles et aux langues étrangères comprennent des formations qui recoupent plusieurs exercices et qui reproduisent des chiffres liés aux cours, aux livraisons et aux étudiants. Ces chiffres comprennent également des étudiants qui ont commencé mais n'ont pas achevé les heures requises. Seules les heures réellement effectuées pendant l'exercice 2002-2003 ont été créditées.

³ - Comprend les Forums des gestionnaires qui ne figurent pas dans PeopleSoft.

⁴ - Comprend les Forums des DG, les séries « Savoir-faire », les retraites au siège/dans les missions (non incluses dans PeopleSoft), les vidéoconférences, les conférences et les réunions casse-croûte.

La formation en langues étrangères et langues officielles représente la majorité des jours-étudiants, à 55 %, suivie par les programmes de formation professionnelle, à 16 %, les systèmes et services ministériels à 14 % et le perfectionnement de la gestion à 5 %.

